

## Données Nationales du Cadre de résultats du GPE Djibouti

Le tableau ci-dessous contient les dernières données disponibles au niveau des pays (**jusqu'en juillet 2021**) tirées du cadre de résultats du GPE. Le tableau fournit des données sur tous les indicateurs nationaux du cadre de résultats qui ont été produits ou compilés par le secrétariat du GPE et ne sont pas disponibles auprès d'autres sources telles que l'Institut de statistique de l'UNESCO. Ces données sont partagées à la suite d'une procédure de partage de données mise au point et approuvée par les pays partenaires (PP) du GPE dans le cadre d'un processus de consultation sur le partage de données. Les détails de la procédure et du processus de consultation sont disponibles ici (https://www.globalpartnership.org/content/gpe-results-framework-country-level-data-disclosure).

## Comment lire la tableau de données :

- Colonne 1 : Brève définition et interprétation pour chaque indicateur.
- Colonne 2 : Valeur de l'indicateur de référence pertinent selon les indications ; l'année est présentée entre parenthèses.
- Colonne 3 : Valeur de l'indicateur obtenu pour votre pays à la cible.
- Colonne 4 : Moyenne des PP non touchés par la fragilité et les conflits (Non-PPFC) afin de faire une comparaison avec la valeur des indicateurs pour votre pays
- Colonne 5 : Moyenne de tous les PP.
- Colonne 6 : Seuil suggéré par le Secrétariat pour certains indicateurs.

Résumé des résultats (tirés du Cadre de résultats)							
Colonne 1 Résumé des résultats (tirés du Cadre de résultats)	Colonne 2 Référence (année)	Colonne 3 <b>Réalisé</b> (cible)	Colonne 4 Moyenne Non- PPFC	Colonne 5 Moyenne GPE	Colonne 6 Seuil suggéré		
9. Indice d'équité: indice composite constitué de trois indices pondérés de façon égale mesurant la parité du point de vue du taux d'achèvement du premier cycle secondaire: 1) indice de parité entre les sexes, 2) indice de parité entre milieu rural et milieu urbain, 3) indice de parité entre riches et pauvres (rapport entre la valeur correspondant au quintile le plus pauvre et celle correspondant au quintile le plus riche).	0,5	0,51	0,62	0,55	S.O.		
<b>Interprétation :</b> l'indice d'équité est compris entre $0$ et $1-0$ reflétant les disparités les plus importantes et $1$ l'égalité parfaite pour tous les groupes.			(2019)	(2019)	3.0.		
Source : Institut de statistique de l'UNESCO/enquêtes auprès des ménages (Base de données mondiale sur les inégalités dans l'éducation, WIDE)	(2014)	(2019)	50% d'amélioration (N= 32, 2010- 2019)	53% d'amélioration (N= 59, 2010- 2019)			
10. Dépenses publiques consacrées à l'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales : i) augmentation des dépenses publiques consacrées à l'éducation par rapport à une année de référence, ou ii) maintien des dépenses publiques consacrées à l'éducation à 20 % au moins du total des dépenses publiques.  Au niveau national, les dépenses publiques consacrées à l'éducation représentent la somme i) des dépenses d'éducation de tous les ministères, ii) des dépenses d'éducation des administrations locales, iii) de la contribution des employeurs aux prestations sociales non salariales (si elles ne sont pas directement inscrites au budget du ministère de l'Éducation). La part des dépenses d'éducation dans les dépenses publiques totales est ensuite calculée en divisant les dépenses publiques totales consacrées à l'éducation par les	15,3%	21,4%	20,9%  Plus ou égal de 20 % des dépenses publiques: 52 %  Amélioration de 28 % (N= 29, 2019)	19,9%  Plus ou égal de 20 % des dépenses publiques: 48 %  Amélioration de 28% (N= 50, 2019)	Consacrer au moins 20 % des dépenses publiques à		
dépenses publiques totales (déduction faite du service de la dette) et en multipliant par 100.  Interprétation: cet indicateur reflète l'engagement financier d'un pays en faveur de l'éducation. Plus le pourcentage est élevé, plus les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de financement intérieur sont importants.  Source: ministères des Finances, ministères du Budget ou Trésoreries nationales.	(2015)	22,1%	Plus ou égal de 20 % des dépenses publiques: 46 % Amélioration de 31 % (N= 26, 2020)	Plus ou égal de 20 % des dépenses publiques: 38 % Amélioration de 30 % (N= 47, 2020)	l'éducation		
11. Répartition équitable des enseignants, mesurée par la relation (R2) entre le nombre d'enseignants et le nombre d'élèves par école : R2 est la relation statistique entre le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants par école primaire.  Interprétation : plus la valeur du R2 (comprise entre 0 et 1) est proche de 1, plus la relation entre le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants à l'échelle de l'établissement est importante. Cela laisse supposer que la répartition des enseignants dans les écoles primaires publiques est généralement plus équitable comparativement au nombre d'élèves par établissement.	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	données insuffisantes	données insuffisantes	R2 (nb d'enseignants/ nb d'élèves) plus ou égal 0,8		
Source : base de données du Pôle de Dakar, rapports d'analyse sectorielle de l'éducation.	(2010-2014)	(2010-2019)					

13. Répercussions des redoublements et des abandons scolaires sur l'efficience, mesurées par le coefficient d'efficience interne (CEI) au niveau du primaire : ratio entre le nombre théorique d'années/élève nécessaire pour obtenir ce nombre de diplômés d'une cohorte scolaire donnée pour le primaire (en l'absence de redoublement ou d'abandon) et le nombre réel d'années/élève nécessaire pour obtenir ce nombre de diplômés, où une année/élève est définic comme une année pessée par un élève dans une classe (que l'élève ait redoublé ou abandonne l'école par la suite ou non).  Interprétation : le CEI est compris entre 0 (aucun élève ne termine un cycle complet au niveau concerné) et l (tous les élèves admis obtienment un diplôme sans redoublement ou abandon scolaire : système parlaiement efficient). Ainsi, un CEI supérieur à 0.7 reflète un haut niveau global d'efficience interne du système d'enseignement primaire en ce qui concerne la production de diplômés.  Source : Institut de statistique de l'UNESCO, rapports d'analyse sectorielle de l'éducation.  14. Nombre d'indicateurs clés transmis à l'ISU pendant au moins l'une des laux années les plus récentes pour lesquelles des données a deux années les plus récentes pour lesquelles des données not disponibilité et la qualité de sonnées not l'évaluer la couverture thématique et la qualité de sonnées recueillies au niveau du pays.  Source : Institut de statistique de l'UNESCO.  (2013/12) (2017/18) (N=33, 2017/18) (N=61, 2017/18)  15. État du système d'évaluation des acquis scolaires (SEA) : pour être conforme aux normes de qualité, le SEA doit inclure un examen national et un système d'évaluation à grande échelle considéré comme « établi » selon les normes du GPE.
Interprétation : le CEI est compris entre 0 (aucun élève ne termine un cycle complet au niveau concerné) et 1 (tous les élèves admis obtiennent un diplôme sans redoublement ou abandon scolaire : système parfaitement efficient). Ainsi, un CEI supérieur à 0,7 reflète un haut niveau global d'efficience interne du système d'enseignement primaire en ce qui concerne la production de diplômés.  Source : Institut de statistique de l'UNESCO, rapports d'analyse sectorielle de l'éducation.  14. Nombre d'indicateurs clés de l'éducation communiqués à l'ISU pendant au moins l'une des deux années les plus récentes pour lesquelles des données sont disponibles.  Interprétation : un nombre plus élevé d'indicateurs clés de l'éducation communiqués à l'ISU sert de réfèrence pour évaluer la couverture thématique et la qualité des données recueillies au niveau du pays.  Source : Institut de statistique de l'UNESCO.  (2013/12) (2017/18) (N= 33, 2017/18)  (2010-2019)  (2010-201
14. Nombre d'indicateurs clés de l'éducation communiqués à l'ISU (sur 12 indicateurs clés de l'éducation communiqués à l'ISU pendant au moins l'une des deux années les plus récentes pour lesquelles des données sont disponibles.  Interprétation: un nombre plus élevé d'indicateurs clés de l'éducation communiqués à l'ISU  Interprétation: un nombre plus élevé d'indicateurs clés de l'éducation communiqués à l'ISU ent de référence pour évaluer la couverture thématique et la qualité des données recueillies au niveau du pays.  Source: Institut de statistique de l'UNESCO.  10 indicateurs clés sur 12 transmis à l'ISU  I ISU  Si indicateurs clés sur 12 transmis à l'ISU  11 indicateurs clés sur 12 transmis à l'ISU  33 % ont transmis au moins 10 indicateurs clés transpoint indicateurs clés sur 12 transmis à l'ISU  4 indicateurs clés sur 12 transmis à l'ISU  5 indicateurs clés sur 12 transmis à l'ISU  6 indicateurs clés sur 12 transmis à l'ISU  8 indicateurs clés sur 12 transmis à l'ISU  8 indicateurs clés sur 12 transmis à l'ISU  13 indicateurs clés sur 12 transmis à l'ISU  14 indicateurs clés sur 12 transmis à l'ISU  15 indicateurs clés sur 12 transmis à l'ISU  16 indicateurs clés sur 12 transmis à l'ISU  17 indicateurs clés sur 12 transmis à l'ISU  18 indicateurs clés sur 12 transmis à l'ISU  19 indicateurs clés sur 12 transmis à l'ISU  10 indicateurs clés sur 12 transmis
indicateurs clés): nombre d'indicateurs clés transmis à l'ISU pendant au moins l'une des deux années les plus récentes pour lesquelles des données sont disponibles.  Interprétation: un nombre plus élevé d'indicateurs clés de l'éducation communiqués à l'ISU reflète l'engagement du PP à améliorer la disponibilité et la qualité de données à jour. La disponibilité des données dans la base de données de l'ISU sert de référence pour évaluer la couverture thématique et la qualité des données recueillies au niveau du pays.  Source: Institut de statistique de l'UNESCO.  (2013/12)  (2017/18)  (N= 33, 2017/18)  (N= 61, 2017/18)
Interprétation : un nombre plus élevé d'indicateurs clés de l'éducation communiqués à l'ISU reflète l'engagement du PP à améliorer la disponibilité et la qualité de données à jour. La disponibilité et la qualité de données de l'ISU sert de référence pour évaluer la couverture thématique et la qualité des données recueillies au niveau du pays.  Source : Institut de statistique de l'UNESCO.  (2013/12) (2017/18) (N= 33, 2017/18) (N= 61, 2017/18)  15. État du système d'évaluation des acquis scolaires (SEA) : pour être conforme aux normes de qualité, le SEA doit inclure un examen national et un système d'évaluation à
15. État du système d'évaluation des acquis scolaires (SEA) : pour être conforme aux normes de qualité, le SEA doit inclure un examen national et un système d'évaluation à
normes de qualité, le SEA doit inclure un examen national et un système d'évaluation à
game contact community and a contact contact and contact contact and contact c
Interprétation : le statut « établi » suggère que le PP a mis en place des systèmes robustes d'évaluation des acquis pour mesurer les progrès réalisés en matière d'amélioration des acquis scolaires et promouvoir une élaboration des politiques fondée sur des données probantes. Par ailleurs, les informations concernant les PP dépourvus de systèmes établis d'évaluation des acquis servent à identifier les domaines dans lesquels un changement systèmique est essentiel pour permettre au GPE d'accroître son appui aux pays en vue de renforcer ces systèmes.
Source: catalogue de l'ISU sur les mesures des acquis de l'apprentissage, catalogue de données central de l'ISU, UNESCO, Banque mondiale, ministères de l'Éducation.  (N= 60, 2019-2020)  (N= 32, (N= 60, 2019-2020)  (N= 32, 2019-2020)
16a. Qualité du plan sectoriel de l'éducation : nombre de normes de qualité auxquelles répond le plan sectoriel de l'éducation (PSE) ou le plan de transition de l'éducation (PTE).  S.O.
Interprétation: un nombre élevé suggère que le PP a conçu des plans sectoriels de l'éducation de qualité, fondés sur des données probantes, qui offrent des stratégies pertinentes et crédibles pour améliorer l'accès et l'apprentissage.  18 PSE sur 20 répondaient à au moins 5 normes de qualité normes de qualité normes de qualité satisfaite:
Source: PSE/PTE évalués à l'aide des normes de qualité développées par l'Institut International de Planification de l'Éducation de l'UNESCO et le GPE. (2014-2015) (2019-2020) (2019-2020) (2019-2020)
16b. Qualité de la stratégie d'enseignement et d'apprentissage du plan sectoriel de l'éducation : nombre de normes de qualité auxquelles répond la stratégie d'enseignement et d'apprentissage d'un PSE/PTE.  S.O.  S.O.  S.O.  4 normes de qualité sur 5 satisfaites pour 20 PSEs  9 TES / 4 normes de qualité sur 5 satisfaites pour 2 PTEs / 4 normes de qualité sur 5 satisfaites pour 2 PTES / 4 normes de qualité sur 5 satisfaites pour 2 PTES / 4 normes de qualité sur 5 satisfaites pour 2 P
Interprétation : un nombre élevé suggère que le PP a développé des stratégies de qualité visant à améliorer l'enseignement et l'apprentissage. Lorsqu'elles répondent aux normes de qualité, ces stratégies ont davantage de chances d'être mises en œuvre efficacement et de transformer le secteur de l'éducation.  16 PSE sur 20 répondaient à au moins 4 normes de qualité  17 PSE/PTE sur 22 répondaient à au moins 4 normes de qualité  qualité
Source: PSE/PTE évalués à l'aide des normes de qualité développées par l'Institut International de Planification de l'Éducation de l'UNESCO et le GPE (2019-2020) (2019-2020)
16c. Qualité de la stratégie de prise en compte des groupes marginalisés inscrite dans le plan sectoriel de l'éducation : nombre de normes de qualité auxquelles répond la stratégie de prise en compte des groupes marginalisés d'un PSE/PTE  4 normes de qualité sur 5 satisfaites pour 20 PSEs  PSEs  4 normes de qualité sur 5 satisfaites pour 2 PTEs / 4 normes de qualité sur 5 satisfaites pour 2 PTEs / 4 normes de qualité sur 5 satisfaites pour 2 PTEs / 9 normes de qualité sur 5 satisfaites pour 20 PSEs
Interprétation : un nombre élevé suggère que le PP a développé des stratégies de qualité visant à améliorer l'équité. Lorsqu'elles répondent aux normes de qualité, ces stratégies ont davantage de chances d'être mises en œuvre efficacement et de transformer le secteur de l'éducation.  15 PSE sur 20 répondaient à au moins 4 normes de qualité  16 PSE/PTE sur 22 répondaient à au moins 4 normes de qualité
Source: PSE/PTE évalués à l'aide des normes de qualité développées par l'Institut International de Planification de l'Éducation de l'UNESCO et le GPE.  (2014-2015) (2019-2020) (2019-2020)

16d. Qualité de la stratégie d'amélioration de l'efficience inscrite dans le plan sectoriel de l'éducation : nombre de normes de qualité auxquelles répond une stratégie d'amélioration de l'efficience d'un PSE/PTE		S.O.	4 normes de qualité sur 5 satisfaites pour 20 PSEs	5 normes de qualité sur 5 satisfaites pour 2 PTEs / 4 normes de qualité sur 5 satisfaites pour 20 PSEs	Au moins 4 normes de
Interprétation: un nombre élevé suggère que le PP a développé des stratégies de qualité visant à améliorer l'efficience du système. Lorsqu'elles répondent aux normes de qualité, ces stratégies ont davantage de chances d'être mises en œuvre efficacement et de transformer le secteur de l'éducation.			15 PSE sur 20 répondaient à au moins 4 normes de qualité	17 PSE/PTE sur 22 répondaient à au moins 4 normes de qualité	qualité satisfaites sur 5 (PSE/PTE)
Source : PSE/PTE évalués à l'aide des normes de qualité développées par l'Institut International de Planification de l'Éducation de l'UNESCO et le GPE.	(2014-2015)	(2019-2020)	(2019-2020)	(2019-2020)	
17. Les PP ou les États dotés d'une stratégie de données conforme aux normes de qualité: une stratégie de données qualifée de «conforme aux normes de qualité» devrait être décrite sous la forme d'un plan d'action visant à améliorer la disponibilité, la qualité et l'utilisation des données afin de renforcer l'élaboration des politiques et le suivi sectoriel.	S.O.	S.O.	100%	100%	
Interprétation: Les résultats approchant les 100% indiquent que les PP ont soumis avec succès un rapport pour un programme de subvention; ont identifié des lacunes dans les données et ont mis en place un plan précis pour remédier aux insuffisances de données et pour produire des données fiables sur l'éducation et les finances afin d'améliorer la planification et la gestion de l'éducation.					S.O.
Source: Analyses de documents par le Secrétariat / Documents de diagnostic des SIGE élaborés par le Secretariat.	(2018)	(2020)	(N=3, 2020)	(N=5, 2020)	
18. Nombre de normes de qualité auxquelles répond la revue sectorielle conjointe (JSR): les JSR sont définies comme des évaluations périodiques conjointes des progrès mutuels accomplis en matière de mise en œuvre au moyen de mécanismes existants au niveau des pays. La qualité des JSR est évaluée par cinq normes de qualité.	;	s.o.	3 norme de qualité satisfaite	4 norme de qualité satisfaite	Au moins 3 normes de
Interprétation : un nombre élevé suggère que le PP réalise une JSR efficiente qui est à la fois participative, fondée sur des données probantes et exhaustive et qui sert d'outil de suivi et d'instrument de changement.			3 JSR sur 3 répondaient à au moins 3 normes de qualité	7 JSR sur 8 répondaient à au moins 3 normes de qualité	qualité satisfaites sur 5
Source : évaluation documentaire de la JSR effectuée par le Secrétariat du GPE	(2015)	(2020)	(2020)	(2020)	
19. Concertation sectorielle efficace et inclusive telle qu'évaluée par la représentation a) de la société civile et b) des organisations d'enseignants au sein du groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE).	(OSC)	(OSC)	(OSC)	(OSC)	
Interprétation : la représentation des organisations de la société civile (OSC) et des	Non représentées	Non représentées	92%	94%	OSC et
organisations d'enseignants indique que ces entités participent à la concertation sur les politiques et au suivi du secteur sur la base de données probantes dans les domaines de l'équité et de l'apprentissage, en se servant du levier de la responsabilité sociale pour obtenir de meilleurs résultats. Les OSC et les organisations d'enseignants sont des parties prenantes importantes du secteur de l'éducation.	(organisations d'enseignants)	(organisations d'enseignants)	(organisations d'enseignants)	(organisations d'enseignants)	organisations d'enseignants représentées
	Non représentées	Non représentées	67%	68%	
Source : Secrétariat du GPE	(2016)	(2020)	(N= 36, 2020)	(N=71, 2020)	
20. Soutien de l'ESPIG au SIGE/SEA: ESPIG en cours soutenant un système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) ou un système d'évaluation des acquis (SEA).	SIGE	SIGE	68 % des ESPIG	72% des ESPIG	
Interprétation : l'allocation d'une partie d'un financement à des composantes liées au	Pas de soutien du SIGE	Soutien du SIGE	soutiennent un SIGE	soutiennent un SIGE	SIGE ou SEA
renforcement des systèmes de gestion et de suivi des données reflète une démarche privilégiant l'augmentation de la disponibilité de données sur le secteur de l'éducation afin de suivre les résultats et les progrès réalisés — si ces systèmes ne sont pas encore en place ou financés par une autre source.	SEA S.O.	SEA Soutien du SEA	86 % des ESPIG soutiennent un SEA	83% des ESPIG soutiennent un SEA	soutenu par l'ESPIG
Source : Document du projet ESPIG	(2015)	(2020)	(N= 22, 2020)	(N= 46, 2020)	
21. Proportion de manuels scolaires achetés et distribués grâce à PESPIG par rapport au total prévu au titre de l'ESPIG: proportion de manuels scolaires distribués au cours de l'exercice de référence par rapport au total de manuels qu'il était prévu de distribuer pendant cet exercice.  **Interprétation: des résultats proches de 100 % indiquent que les résultats relatifs aux manuels scolaires correspondent aux anticipations initiales. Cela laisse à penser que les	S.O.	S.O.	162%	108%	S.O.
financements sont mis en œuvre conformément au plan de publication et de distribution des manuels scolaires à l'aide des fonds accordés.					
Source: agent de financement du GPE.	(2016)	(2020)	(N= 3, 2020)	(N= 9, 2020)	

22. Proportion d'enseignants ayant bénéficié d'une formation par le biais de l'ESPIG par rapport au total prévu au titre de l'ESPIG: proportion d'enseignants formés au cours de l'exercice de référence par rapport au total d'enseignants qu'il était prévu de former pendant cet exercice de référence.  Interprétation: des résultats proches de 100 % indiquent que les résultats liés à la formation des enseignants correspondent aux anticipations initiales. Cela laisse à penser que les financements sont mis en œuvre conformément au plan de formation des enseignants à l'aide des fonds accordés.		S.O.	77%	77%	S.O.
Source: agent de financement du GPE	(2016)	(2020)	(N= 10, 2020)	(N= 25, 2020)	
23. Proportion de salles de classe construites grâce à l'ESPIG par rapport au total prévu au titre de l'ESPIG: proportion de salles de classe construites ou rénovées au cours de l'exercice de référence par rapport au total de salles qu'il était prévu de construire ou de rénover pendant cet exercice.  Interprétation: des résultats proches de 100 % indiquent que les résultats liés aux salles de classe correspondent aux anticipations initiales. Cela laisse à penser que les financements sont mis en œuvre conformément au plan de construction/rénovation des salles de classe à l'aide des fonds accordés.		S.O.	110%	78%	S.O.
Source: agent de financement du GPE	(2016)	(2020)	(N=7, 2020)	(N= 14, 2020)	
24. Performance des subventions par rapport aux indicateurs du modèle de financement (a) L'ESPIG a-t-il défini des cibles pour les indicateurs de performance du modèle de financement en matière d'équité, d'éfficacité et d'apprentissage? (b) Pourcentage des objectifs atteints par rapport aux indicateurs de performance du modèle de financement relatifs à l'équité, à l'efficacité et à l'apprentissage.	(a) S.O.	(a) Oui	(a) 100%	(a) 100%	
Interprétation: une valeur élevée de la partie (b) indique que le DCP atteint les niveaux de réalisation requis en ce qui concerne les indicateurs de performance liés aux stratégies de transformation visant à améliorer l'équité, l'efficacité et les résultats d'apprentissage.	(b) S.O.	(b) S.O.	(b) 50%	(b) 67%	S.O.
Source: ESPIG Application form, GPE Grant Agent.	(2018)	(2020)	(N= (a) 7; (b) 2, 2020)	(N= (a) 14; (b) 6, 2020)	
25. État d'avancement de l'ESPIG: les ESPIG en cours sont classés comme étant en bonne voie, légèrement en retard ou en retard, en fonction de la note de mise en œuvre attribuée par les agents partenaires du GPE.  Interprétation: un ESPIG en bonne voie signifie que l'ESPIG est dans une large mesure mis en œuvre de manière efficiente et dans les meilleurs délais. Un ESPIG légèrement en retard ou en retard indique qu'il est nécessaire d'accroître l'efficacité de la mise en œuvre du financement.		En bonne voie	93% des financements sont en bonne voie ou légèrement en retard	81% des financements sont en bonne voie ou légèrement en retard	Financement en bonne voie ou légèrement en retard
Source: agent de financement du GPE et Secrétariat du GPE	(2017)	(2020)	(N= 15, 2020)	(N= 31, 2020)	
29. Alignement de l'ESPIG sur les systèmes nationaux (nombre de critères remplis sur 10): nombre de critères d'alignement, tels que définis par le GPE, remplis par un ESPIG en cours. Interprétation: un haut degré d'alignement indique que les modalités d'appui/de	1 critères	2 critères d'alignement remplis	7 critères d'alignement remplis	6 critères d'alignement remplis	ESPIG alignés selon au moins
financement sont alignées sur les systèmes, les cadres et les procédures opérationnels du PP.			14 ESPIG sur 25 sont alignés	22 ESPIG sur 50 sont alignés	7 critères sur 10
Source : formulaire de requête ESPIG	(2015)	(2020)	(2020)	(2020)	
30. Modalité de l'ESPIG : un financement autonome fait référence à un financement du GPE qui n'est pas combiné à celui d'un autre partenaire, quel qu'il soit, pour soutenir un projet commun. Le cofinancement de projets fait référence à un financement provenant de	(cofinancé) Non	(cofinancé) Oui	(cofinancé) 24%	(cofinancé)	
plusieurs partenaires à l'appui d'un projet commun. La mise en commun de fonds à l'échelon sectoriel fait référence à un éventail de modalités de financement ou de crédit assorties de divers instruments et mécanismes pour soutenir la mise en œuvre d'un plan sectoriel national de l'éducation endossé.	(financé par des fonds mis en commun à l'échelon sectoriel)	(financé par des fonds mis en commun à l'échelon sectoriel)	(financé par des fonds mis en commun à l'échelon sectoriel)	(financé par des fonds mis en commun à l'échelon sectoriel)	ESPIG avec mise en commun de fonds (projet
	Non	Non	28%	18%	cofinancé ou
Interprétation: une harmonisation des financements (cofinancement ou mise en commun de fonds à l'échelle sectorielle) est habituellement recommandée pour créer un espace propice à la concertation et à la coordination entre les partenaires de financement. Toutefois, les modalités de financement varient également en fonction des besoins différents des pays, ainsi que des capacités et des mécanismes opérationnels de l'entité chargée de superviser ou de gérer le financement.	(autonome) Oui	(autonome) Non	(autonome)	(autonome)	mécanisme de mise en commun de fonds dans le secteur)
Source : formulaire de requête ESPIG	(2015)	(2020)	(N= 25, 2020)	(N= 50, 2020)	
		\ ·=~/		,/	

Remarques:
(i) Des notes méthodologiques (notamment une description des sources de données) pour tous les indicateurs sont disponibles ici;
https://www.globalpartnership.org/content/results-framework-indicators-methodological-briefs
(ii) Indicateur 16 (16a-16d) - Les valeurs moyennes de PPFC indiquent la moyenne des PSE ou des PTE selon la modalité du pays;
(iii) S.O. : sans objet